

N/Réf : DQSE/YAI/VL 24-012

Dossier suivi par Yassine AFIRI

ligne directe : 02 37 18 48 78

e-mail : y.afiri@cerib.com

Épernon, le 1^{er} mars 2024Objet : **Marque NF 025A- Blocs en béton de granulats courants et légers**

Madame, Monsieur,

Dans l'attente d'une révision du référentiel de certification NF 025A - Blocs en béton de granulats courants et légers qui devrait intervenir d'ici la fin du semestre, cette circulaire vient acter de l'intégration des Fiches de Déclaration Environnementales et Sanitaires publiées suivantes :

- ✓ **FDES Bloc creux en béton B40 (pose à joints épais) [réf. 564.E]**
- ✓ **FDES Bloc creux en béton B40 (pose à joints minces) [réf. 565.E]**

Pour bénéficier de l'option FDES Certifiée, ces nouvelles fiches remplacent les fiches FDES 365.E v3 pour les blocs creux B40 D1 et FDES401.E pour les blocs creux B40 D3-D4.

Le cadre de validité des fiches 564.E et 565.E impose la collecte d'informations relatives à la livraison des produits finis, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous :

Livraison produits	% négoce/liv. dir. chantier	Mode de livraison principal	Distance moyenne parcourue	Distance maximale parcourue
Livraison plateforme/négoce/GSB				
Livraison directe vers chantier				

Nous invitons les usines titulaires de l'option FDES certifiée, à préparer ces données dès à présent, afin que le CERIB puisse actualiser leur certificat avec référence aux nouvelles fiches à l'issue des prochains audits réalisés et au plus tard avant fin 2024.

Nous vous remercions pour votre confiance et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.


Cédric FRANCOU

Responsable des Activités de Certification

Destinataires : Titulaires, Membres du Comité de certification, AQR, Espace certification du site internet CERIB